

Morestel, 30 août 2022

Madame Sukran BOYRAZ,  
Conseillère Municipale,  
Responsable du C.M.E.,

**aux Parents d'Elèves  
des Ecoles Primaires de Morestel**

Objet : **Conseil Municipal Enfants.**

Madame, Monsieur,

C'est la 27<sup>ème</sup> année consécutive qu'un **Conseil Municipal Enfants sera élu le vendredi 6 octobre 2022** pour une durée d'un an. C'est une chance pour les écoliers Morestellois, puisqu'il n'en existe que 1 500 environ en France et en général que dans les grandes villes.

Ci-dessous, vous découvrirez une infographie reprenant le rôle d'un Conseil Municipal Enfants et les engagements que votre enfant devra respecter tout au long de cette année.

Les commissions ont lieu les mardis de 17h à 18h30 toutes les 6 semaines

Pour le bon déroulement des projets, la présence est obligatoire aux commissions, cérémonies, ...

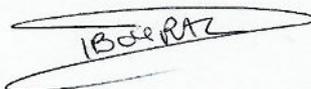
Etre élu(e), c'est être à l'écoute des autres

10 enfants scolarisés dans les deux écoles élémentaires en CM1 ou CM2 sont élus pour un an

Pour aider votre enfant dans son rôle d'élu, votre présence est primordiale

Cette année, lui permettra d'apprendre à devenir citoyen

Sukran BOYRAZ,  
Conseillère Municipale,  
Responsable du C.M.E.



## Mairie

Hôtel de Ville  
B.P. 6  
38510 MORESTEL  
Tél. 04 74 80 09 77  
Fax 04 74 80 33 90  
e-mail : [mairie@morestel.fr](mailto:mairie@morestel.fr)  
web : [www.morestel.fr](http://www.morestel.fr)

P.J.

- Plaquette de présentation du CME :  
**Attention, le coupon de candidature est à compléter et à remettre à l'enseignant de votre enfant avant le vendredi 23 septembre 2022.**